

DEPARTEMENT
DE LA CORREZE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'YSSANDON

Membres en exercice	15
Présents	10
Représentés	2
Votants	10
Votes exprimés	12
Pour	12
Contre	0
Abstention	0

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi 12 décembre à 20 H 30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Didier DUBUIS, Maire.

Date de la convocation : 02/12/2024

Secrétaire de séance : Delphine GARDE

Conseillers présents : Didier DUBUIS, Claude VILLENEUVE, Bruno PILLET, Stéphane VÉZINE, Delphine GARDE, Clément LOUBRIAT, Christelle AUZELOUX, Sandrine GOFFLO, Caroline PICARDA, Carine DUCHOWICZ.

Conseiller absents excusés :

Conseillers absents excusés ayant donné pouvoir : Christian LEYMARIE pouvoir à Didier DUBUIS, Dominique VILLENEUVE pouvoir à Christelle AUZELOUX.

Conseillers absents non excusés : Yoann ROUQUIÉ, Adrien LEBAS, Franck CAMUS.

OBJET : Prix de la garderie périscolaire

Monsieur le Maire propose d'augmenter le tarif de la vacation à la garderie périscolaire, à compter du 1^{er} janvier 2025.

Il rappelle que le prix actuel est fixé à 1,40 €, la vacation et propose d'appliquer une augmentation de 3,6 % ce qui porterait le nouveau tarif à 1,45 €.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

FIXE, à compter du 1^{er} janvier 2025, le prix de la vacation à la garderie périscolaire à 1,45 €.

Pour copie conforme,
Le Maire,



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

019-211928908-20241212-DE2024-40-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/12/2024
Publication : 14/12/2024